

CAG
Du. 14.8.

p.B. 10.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES
THE GRADUATE INSTITUTE OF INTERNATIONAL STUDIESCOMMISSION NATIONALE POUR LA PUBLICATION DE
DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES

Procès-verbal de la séance du vendredi 29 juin 1979,
à l'Office central de la Défense, de 9h.00 à 11h.00

Présidence : M. Jacques Freymond

Présents : Mme Mesmer
MM. Bergier, Biaudet, Bindschedler, Blättler,
Bourgeois, Bucher, Cerutti, Collart, Dumont,
Favez, Gauye, Imboden, Kreis, Marguerat,
Roulet, Ruffieux, Schaap (Maison d'édition
Benteli), Staehelin.

Excusés : MM. Fleury, Lüthy.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 1978.

Le procès-verbal est approuvé avec les remerciements
d'usage à son auteur.

2. Informations du Président.

M. Freymond se réfère à la correspondance échangée
avec le Fonds national qui a été jointe à la convocation. Il n'a
pas grand chose à ajouter sinon de souligner encore l'importance
de s'en tenir au plan de publication envoyé au Fonds national.

Le survol du plan de répartition amène M. Biaudet
à rappeler le voeu émis lors de la séance des chargés de la re-
cherche, du 28 mai 1979, de recevoir une liste des noms et
adresses de ces collaborateurs (envoi auquel il a été procédé
dernièrement).

./...



3. Rapport général sur l'état de l'entreprise et de la recherche.

M. Imboden expose la situation. Tous les volumes sont attribués. Neuf équipes sont actuellement engagées dans la recherche. Le volume-pilote est à l'impression; les volumes de l'Université de Berne et de l'I.U.H.E.I. (1914-1918) sont pratiquement terminés et les neuf autres volumes (en comptant le tome II du volume VII et celui de l'Université de Zurich) sont en préparation. Cet automne les travaux commenceront pour le vol. I de l'Université de Lausanne et le vol. IV de l'I.U.H.E.I. (1890-1903). A la fin de cette année, un volume sera imprimé, les manuscrits de deux volumes seront achevés et onze volumes seront en préparation. Seuls les volumes XII (Archives fédérales) et XIV (Université de Neuchâtel) ne seront pas encore commencés.

4. Rapports sur l'état des travaux par les responsables de volumes.

M. Imboden enchaîne et fait rapport sur les volumes du Bureau. Pour le Vol. VII/I la remise du "bon à tirer" est prévue pour le 21 septembre au plus tard. Le volume doit paraître en novembre. Des discussions sont en cours pour le lancement de la série et du volume (cf. l'intervention de M. Schaap au point 5 de l'ordre du jour).

M. Imboden fait, à l'intention des directeurs de volumes, quelques remarques relatives aux étapes de la réalisation d'un volume d'après les expériences faites avec le volume-pilote.

- a) Entre la demande de subside d'impression au Fonds national et la décision de ce dernier, il s'écoule environ 6 mois pendant lesquels l'équipe de rédaction n'a pas de travail. (M. Roulet estime que ce délai pourrait être parfois encore plus long. S'il n'y a eu que 6 mois, c'est parce que le manuscrit n'a pas été soumis pour expertise à l'étranger).
- b) Entre la remise du manuscrit à l'impression et l'arrivée des premières épreuves, il s'écoule encore 3 à 4 mois pendant lesquels l'équipe de rédaction n'a toujours rien à faire.

- c) Dans les 3 mois qui suivent, il faut procéder à la relecture des épreuves et à la constitution de l'index. Il s'agit là d'un gros travail que l'on n'a pas pris suffisamment en considération.

Plan général de réalisation d'un volume :

1ère année : dépouillement de tous les fonds

2ème année : fabrication des instruments de travail (table chronologique, tableau thématique) choix définitif, recherches complémentaires.

3ème année : rédaction des intitulés, annotation, mise au point du manuscrit définitif.

Pendant 9 à 10 mois l'équipe de rédaction se trouve bloquée par la procédure décrite ci-dessus puis, pendant 3 à 4 mois, par la relecture des épreuves et l'établissement de l'index.

Ce dernier point suscite un débat :

M. Biaudet montre que la situation est plus difficile pour les équipes qui n'ont qu'un volume ou, pour celles qui ont plusieurs volumes, lorsque celles-ci en sont à leur dernier volume. Donc, situations diverses que l'on ne peut régler de manière générale.

M. Favez évoque la possibilité de recourir au Fonds national pour le financement de la relecture des épreuves et de l'établissement de l'index.

M. Marguerat souligne cette nécessité pour les universités de faible capacité financière. Il est appuyé par M. Favez qui voit la possibilité de prêter un assistant à de telles universités.

M. Bergier souligne que la recherche pour le volume du Polytechnicum de Zurich est entièrement financée par lui. Il y aurait moyen de faire valoir ce fait auprès du Fonds

national et de demander, en faveur d'autres équipes, un subside équivalent à celui dont le Polytechnicum aurait pu disposer pour financer les travaux de relecture d'épreuves et l'établissement de l'index ou d'autres travaux comme la dactylographie de documents manuscrits.

M. Freymond demande si la Commission est d'accord d'intervenir dans ce sens auprès du Fonds national. La Commission donne son accord à l'unanimité (cf. aussi point 5 de l'ordre du jour).

M. Imboden poursuit son rapport :

Vol. VII/II : dépouillement terminé; documents munis de leurs fiches et classés systématiquement. Pendant la relecture des épreuves du tome VII/I, préparation des instruments de travail (table chronologique, tableau thématique). Choix définitif prévu pour fin 1979. Manuscrit définitif prévu pour fin de l'automne 1980.

Vol. VIII : dépouillement déjà assez avancé. 6 à 7 mois sont encore nécessaires pour l'achever.

Chaque directeur de volume présente ensuite l'état d'avancement de son volume :

Vol. I : M. Baudet a effectué des sondages préliminaires. Il commence en octobre.

Vol. II : M. Ruffieux : dépouillement de l'ensemble des fonds généraux terminés; environ un millier de documents sont prêts. Il envisage de demander au Fonds national un crédit de Fr. 15.000.- pour la dactylographie des textes manuscrits dont l'intérêt est évident.

Vol. III : M. Bucher : l'assistant de l'Université de Zurich avait commencé son travail en avril 1979 mais il s'est découragé devant la masse documentaire à dépouiller et a donné sa démission. Une nouvelle mise au concours est envisagée.

M. Bucher fait part de ses préoccupations relatives à la très longue période couverte par son volume.

Vol. IV : M. Collart a effectué des sondages préliminaires et son assistant commencera son travail en automne.

Vol. V : M. Kreis : deux assistants travaillent à mi-temps et le dépouillement sera terminé au printemps 1980.

Vol. VI : M. Freymond : l'achèvement du manuscrit définitif est prévu pour la fin août.

Vol. IX : Mme Mesmer : le volume est pratiquement terminé. Il sera rendu à la Commission à la fin septembre 1979. Elle aimerait que l'éditeur commence la composition de son volume avant celle du volume 6 pour pouvoir conserver son équipe.

M. Freymond donne son accord.

Vol. X : M. Favez : le choix des documents est pratiquement terminé. Il pense remettre le manuscrit définitif à la Commission, à la fin 1980.

Vol. XI : M. Favez : le premier choix est déjà entrepris.

Vol. XII : M. Gauye : le volume sera mis en chantier vers 1982 et achevé vers 1986.

Vol. XIII : M. Bergier : la recherche est entièrement financée par l'Ecole polytechnique de Zurich. Son assistant espère achever le premier choix à la fin du mois de septembre. Il fait part de ses problèmes de sélection et se voit obligé de rétrécir l'horizon géographique. Il prévoit de recourir à l'extrait voire au registre afin de ne pas publier ce qui a déjà été publié, notamment par le Professeur Bonjour.

Ce souhait suscite un débat.

M. Roulet rappelle que la Commission avait déjà décidé que, pour ne pas dépareiller la collection, il fallait reprendre certains textes déjà publiés.

M. Marguerat défend cette position.

M. Bindschedler également, et signale l'intérêt de la collection Guggenheim patronnée par le Département politique fédéral.

La Commission décide de ne pas revenir sur sa décision antérieure : les volumes doivent contenir les meilleurs textes

des périodes couvertes; les renvois aux publications officielles (et non à la littérature) ont un caractère complémentaire.

Vol XIV : M. Marguerat : l'Université de Neuchâtel maintient son option.

Vol XV : M. Marguerat : les travaux ont commencé. Il aimerait prolonger certaines affaires jusqu'en 1946.

M. Roulet soutient cette proposition qui se justifie :

- a) parce que certaines affaires trouvent leur épilogue en 1946;
- b) par originalité et plus grand attrait par rapport à l'ouvrage de l'onjour qui s'arrête en 1945; c) par possibilité de bénéficier des conseils du Conseiller fédéral Petitpierre.

Faut-il alors modifier le titre général de la collection ?

M. Biaudet pense que non car 1945 est vraiment une césure. La Commission partage cet avis tout en donnant son accord à la proposition de Neuchâtel qui, sur préavis favorable de M. Bindschedler demandera au Département politique fédéral la dérogation nécessaire au règlement pour pouvoir aller jusqu'en 1945.

5. Planification de l'édition des volumes.

a) Planification financière

M. Roulet expose les vues du Fonds national sur l'entreprise et certains problèmes relatifs à la défense de celle-ci qu'il doit plaider devant le Fonds.

D'une manière générale, dit-il, la Division I voit l'entreprise avec intérêt mais aussi avec souci économique car les Documents diplomatiques suisses représentent l'un des trois gros morceaux qui doivent s'insérer dans la tranche de crédit attribuée à l'histoire et qui limitent les disponibilités pour les autres recherches en histoire. Il y a donc ici source d'un certain mécontentement. Il faut éviter à l'avenir des changements dans la direction des volumes et chez les assistants.

M. Roulet est surtout préoccupé par l'effet produit par les disparités considérables dans les demandes de subsides d'une université à l'autre qui peuvent aller du simple au double. Il lui est difficile de défendre ces positions et, à l'avenir, il aimerait pouvoir discuter de chaque demande de subside avec le Bureau avant que celui-ci ne l'adresse au Fonds national. Il abonde dans le sens de M. Freymond qui souhaiterait regrouper les demandes complémentaires dont il a été question au point 4. et, dit-il, il faut non seulement regrouper mais harmoniser.

M. Freymond invite les directeurs de volumes qui doivent faire une demande complémentaire à prendre contact entre eux et avec l'Ecole polytechnique de Zurich, et à soumettre leurs propositions au Bureau. Il aimerait aussi connaître le nouveau barème de traitement des assistants prévu par le Fonds national.

b) Planification avec l'éditeur.

M. Schaap expose le programme de lancement de la collection et du premier volume prévu par la maison Benteli. Une réception sera organisée le 3 décembre 1979, vers 19h.30, à l'Hôtel Bellevue, où seront invités les représentants de la presse, les diplomates et d'autres personnes intéressées à la promotion de la collection. Le président de la Commission nationale de publication et les membres du Bureau y présenteront l'entreprise et le volume VII/I.

M. Schapp aimerait aussi qu'un représentant du Fonds national dise quelques mots.

M. Roulet sera donc associé à la préparation de cette manifestation. Le prospectus de lancement sera prêt pour le mois d'octobre.

M. Schaap fait circuler un volume recouvert de la jaquette prévue pour le volume VII/I. Questionné sur le nombre de volumes de Documents diplomatiques suisses que la maison Benteli peut publier en une année, M. Schaap répond : 2 volumes.

6. Répartition et harmonisation des volumes.a) Répartition

Pour le travail des assistants et le prospectus de lancement, il est urgent d'être définitivement fixé sur les dates limites des volumes. Le problème est réglé pour les volumes VI, VII, VIII et IX et, semble-t-il, XV (1943-1946).

M. Ruffieux travaille dans l'optique 1er janvier 1866 - 31 décembre 1872.

M. Lüthy dans l'optique 1er janvier 1904 - 31 juillet 1914.

M. Bergier dans l'optique 1er janvier 1939 - 31 décembre 1940.

Il faudrait, si possible, trouver des césures qui correspondent à des événements marquants. Chaque directeur de volume est prié de prendre contact avec les directeurs du volume qui précède et de celui qui suit le sien pour régler cette question le plus rapidement possible et en informer le Bureau.

b) Harmonisation

M. Freymond : à partir du moment où le volume-pilote est édité, les directeurs des volumes sont liés par ce modèle.

M. Gauye rappelle que lorsqu'un volume est achevé, il faut remettre deux exemplaires du manuscrit photocopié au Bureau de la Commission, l'un à l'intention de la Commission elle-même, l'autre pour le Département fédéral des affaires étrangères.

7. Divers.

M. Gauye insiste sur la nécessité pour les directeurs de volumes de bien informer leurs assistants sur la méthode de travail aux Archives fédérales lorsqu'ils commencent leur recherche. Les avertir en particulier de ne pas être trop dispendieux en matière de photocopies.

M. Bergier souligne l'avantage qu'il y a pour les équipes venant de l'extérieur de pouvoir faire un nombre suffisant de photocopies pour leur permettre d'économiser le voyage par la suite, dans la mesure du possible.

M. Kreis souhaiterait que chaque chargé de recherche puisse obtenir un exemplaire gratuit de chacun des volumes de Documents diplomatiques suisses. Le Bureau est chargé de régler la question avec l'éditeur.

Berne, le 23 juillet 1979

p.o. Daniel Bourgeois
Adjoint scientifique
aux Archives fédérales

Genève, le 5 août 1979